

CLAS1BA

2015 - 2016

Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation
classiques**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **clas1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	8
- Prérequis entre cours	9
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	9
- Programme type	9
- CLAS1BA - 1er bloc annuel	9
- CLAS1BA - 2e bloc annuel	11
- CLAS1BA - 3e bloc annuel	13
Informations diverses	15
- Conditions d'admission	15
- Pédagogie	17
- Evaluation au cours de la formation	17
- Mobilité et internationalisation	17
- Formations ultérieures accessibles	18
- Gestion et contacts	19

CLAS1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier en « Langues et lettres anciennes, orientation classiques » vous forme à devenir des spécialistes dans l'étude des textes anciens.

Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées en grec et en latin, vous êtes appelés à développer progressivement une capacité à étudier ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager le sens.

Cette formation pointue vous amènera à développer des compétences générales dans l'analyse précise, objective et critique des informations.

Votre profil

Pour entamer ces études, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà opéré un choix précis de métier ou de se destiner à l'enseignement. Un intérêt marqué pour les langues anciennes, la littérature et les civilisations gréco-romaines est une excellente raison pour entreprendre cette formation.

- Vous souhaitez approfondir votre connaissance des civilisations grecque et romaine, découvrir en quoi elles sont à l'origine de la culture européenne moderne ?
- Vous appréciez étudier, à partir des sources textuelles en langue originale, la pensée humaine sous toutes ses facettes ?
- Vous aimez la rigueur d'analyse et souhaitez développer votre esprit critique ?
- Vous appréciez la recherche documentaire et le travail en bibliothèque ?

Alors, vous avez les qualités requises pour entreprendre des études en langues et lettres, orientation classiques.

Votre futur job

Si certains de nos diplômés travaillent dans le secteur de la recherche, produisant des éditions de textes classiques ou des études approfondies sur différents aspects des civilisations antiques, d'autres se destinent à l'enseignement des langues anciennes dans le secondaire, pour lequel ils auront suivi en master ou après le master une formation en didactique. D'autres trouvent un emploi dans le secteur privé ou le secteur public grâce notamment à la polyvalence que leur a donné leur formation en philosophie, arts et lettres. La rigueur intellectuelle et l'esprit d'ouverture acquis lors de leur formation leur permet de s'imposer rapidement dans leur milieu de travail, même s'ils n'ont pas forcément acquis a priori toutes les compétences techniques spécifiques.

Votre programme

Le bachelier en langues et lettres, orientation classiques propose :

- une formation générale en philosophie, arts et lettres ;
- une formation spécifique aux civilisations antiques à travers leurs sources textuelles.

La formation spécifique inclut les aspects suivants :

- un apprentissage progressif des langues grecque et latine (morphologie et syntaxe) ;
- l'étude directe des sources écrites de l'Antiquité gréco-romaine (analyse de textes grecs et latins grâce à une connaissance approfondie des langues classiques et à la mise en Œuvre des méthodes actuelles en herméneutique, théorie littéraire et linguistique) ;
- l'étude de textes poétiques, narratifs et dramatiques du patrimoine littéraire de l'antiquité gréco-romaine ;
- la connaissance des sociétés grecque et romaine : arts et civilisations, histoire institutionnelle et politique, philosophie ;
- des activités visant au développement des capacités de la recherche documentaire, de la critique des sources et de la communication.

Au terme du bachelier, il vous sera possible de poursuivre votre cursus en suivant le Master 120 en langues et lettres anciennes, orientation classiques ou le Master 60 en langues et lettres anciennes, orientation classiques. Par le biais de certaines mineures, il vous sera aussi possible d'accéder à d'autres formations de second cycle, comme par exemple les Master 120 ou 60 en langues et lettres anciennes, orientation orientales.

CLAS1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le bachelier en « Langues et lettres anciennes, orientation classiques » forme des étudiants appelés à devenir des spécialistes de l'étude des textes anciens. Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées en grec et en latin, ces étudiants développeront progressivement une capacité à traduire ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager les valeurs humaines. Le défi qui s'offre à eux est de pouvoir, au terme du programme de bachelier, mobiliser les différents savoirs acquis en vue de la rédaction d'un travail personnel, d'ampleur limitée, mettant en Œuvre une méthode scientifique rigoureuse.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier langues et lettres anciennes, orientation classiques,

1. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine des sciences humaines

- 1.1. Rédiger un texte de niveau universitaire en langue française, en employant un vocabulaire précis et bien orthographié, en appliquant les règles de la grammaire (morphologie et syntaxe), en recourant aux articulations adéquates.
- 1.2. Comprendre les fondements de l'histoire occidentale, de l'histoire de la pensée, des arts et des lettres (théorie littéraire et linguistique).
- 1.3. Mobiliser les savoirs acquis dans différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser un fait, un document, un discours ou une problématique.
- 1.4. Utiliser les outils essentiels de l'heuristique en sciences humaines grâce à une fréquentation assidue de la bibliothèque des sciences humaines (bibliographies, encyclopédies, dictionnaires, monographies, périodiques et collections, ressources électroniques).
- 1.5. Consulter les ouvrages spécialisés et publications utiles à la recherche qui sont rédigés dans l'une ou l'autre langue moderne (niveau B2 de lecture du CECR).

2. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine des sciences de l'Antiquité

- 2.1. Développer une bonne connaissance des civilisations du monde gréco-romain (géographie, histoire et institutions, philosophie, religion et mythologie).
- 2.2. Mobiliser les savoirs de base acquis dans les sciences auxiliaires de l'Antiquité (évolution des écritures, transmission des sources littéraires, ecdotique, paléographie, codicologie, épigraphie, papyrologie, métrologie, etc.).

3. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine spécifique des langues classiques

- 3.1. Développer des connaissances dans la langue grecque classique (dialecte attique), au niveau du lexique, de la morphologie et de la syntaxe.
- 3.2. Appliquer à des textes grecs classiques les savoirs lexicaux et grammaticaux acquis, dans le cadre de différentes activités (exercices de thème et de version, recherches personnelles).
- 3.3. Développer des connaissances dans la langue latine classique, au niveau du lexique, de la morphologie et de la syntaxe.
- 3.4. Appliquer à des textes latins classiques les savoirs lexicaux et grammaticaux acquis, dans le cadre de différentes activités (exercices de thème et de version, recherches personnelles).

4. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine spécifique des littératures classiques

- 4.1. Situer les productions de la littérature grecque dans leur contexte historique et culturel.
- 4.2. Situer les productions de la littérature latine dans leur contexte historique et culturel.
- 4.3. Traduire des Œuvres choisies de la littérature gréco-latine antique, en poésie et en prose, en appliquant une analyse grammaticale correcte et en veillant à la qualité de la traduction française.
- 4.4. Interpréter des Œuvres choisies de la littérature gréco-latine antique, en poésie et en prose, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager les valeurs humaines.

5. Mener à bien un travail de recherche personnel dans le domaine des langues et littératures classiques et en communiquer les résultats par écrit

- 5.1. Collecter des informations pertinentes au moyen des outils heuristiques adéquats, en vue d'établir un corpus des sources primaires (en langues anciennes) et d'établir une bibliographie des sources secondaires.
- 5.2. Étudier un thème à travers un ou plusieurs textes en langue grecque et/ou latine : introduire brièvement le thème et les sources, traduire personnellement les textes grecs et/ou latins, proposer un commentaire structuré et argumenté mettant en évidence l'apport de ce(s) texte(s) à notre connaissance du thème.
- 5.3. Développer une approche critique et un esprit de synthèse.
- 5.4. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel d'ampleur limitée, en satisfaisant aux exigences formelles de la rédaction (citations référencées, langue et style, structure et mise en page).

Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres,

6. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, des sciences religieuses, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures et de la linguistique.
7. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction, ainsi que la critique des sources.
8. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.
9. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.
10. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).
11. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques totalise 180 crédits répartis en 3 blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une orientation majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 x 15 crédits).

Quatre axes composent l'**orientation majeure** du programme de bachelier :

- (1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** (histoire et critique historique, littérature et linguistique, philosophie et sciences religieuses, arts et civilisations), ainsi qu'une formation à la méthodologie et à la pratique du discours universitaire.
- (2) une **formation aux sciences de l'Antiquité** et disciplines connexes de la philologie classique, y compris une ouverture aux langues et littérature orientales.
- (3) une **formation disciplinaire aux langue et littérature grecques** (histoire de la littérature, étude de la langue, étude de textes d'auteurs en prose et en poésie), qui peut donner lieu à un travail de fin de cycle.
- (4) une **formation disciplinaire aux langue et littérature latines** (histoire de la littérature, étude de la langue, étude de textes d'auteurs en prose et en poésie), qui peut donner lieu à un travail de fin de cycle.

La première année du premier cycle s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art, la littérature et la maîtrise du discours universitaire offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

Ensuite, l'étudiant poursuit son orientation majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

CLAS1BA Programme détaillé**PROGRAMME PAR MATIÈRE**

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)**o Formation générale**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre du premier cycle sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LFIAL1120	Méthodologie et pratique du discours universitaire	Olivier Depré, Jean-Louis Dufays (coord.), Françoise Van Haepelen	7.5h+30h	3 Crédits	1q	x		
○ LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Paul Bertrand, Françoise Van Haepelen	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LFIAL1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	Françoise Van Haepelen	22.5h	3 Crédits	2q	x		
○ LFIAL1430A	Critique historique	Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	2q		x	
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q	x		

○ Un des trois cours suivants :

⊗ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q		x	
⊗ LFIAL1560	Linguistique générale : sémantique et pragmatique 🟡	Elisabeth Degand	30h	3 Crédits	1q		x	
⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques 🟡	Sophie Dufays (supplée Erica Durante), Erica Durante, Michel Lisse (supplée Erica Durante)	30h	3 Crédits	2q		x	

○ Sciences de l'Antiquité et sciences religieuses

○ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ☉		x	x
○ LFILO1280	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité	Stéphane Mercier	30h	3 Crédits	2q ☉		x	x
○ LHIST1381	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : antiquité 🟡	Françoise Van Haepelen	15h	3 Crédits	1q			x

○ Un cours de sciences religieuses au choix : (2 crédits)

L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2015-2016, 2017-2018, etc.), en l'associant au cours de philosophie

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q		x	x
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q		x	x
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q		x	x

○ Introduction aux langues et littératures anciennes

○ LGLOR1414	Introduction aux études anciennes 1. Etudes classiques	Jean Lempire, Aline Smeesters	30h+7.5h	3 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1415	Introduction aux études anciennes 2. Langues et littératures orientales	Bernard Coulie, Godefroid De Callatay, Johannes den Heijer, Jean-Claude Haelewyck, Claude Obsomer (coord.), Andrea Barbara Schmidt, Herman Seldeslachts, Jan Tavernier	37.5h	4 Crédits	1q	x		

o Langue et littérature grecques

o LFIAL1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Claude Obsomer	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
o LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	30h+15h	4 Crédits	2q	x		
o LGLOR1173	Langue et textes grecs	Anne-Marie Doyen	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x		
o LGLOR1271	Langue grecque I	Herman Seldeslachts	30h+15h	6 Crédits	1 + 2q		x	
o LGLOR1371	Langue grecque II	Herman Seldeslachts	37.5h +7.5h	6 Crédits	1 + 2q			x
o LGLOR1441	Littérature grecque A	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q	⊙	x	x
o LGLOR1442	Littérature grecque B	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q	⊕	x	x
o LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1 + 2q	⊙	x	x
o LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1 + 2q	⊕	x	x

o Langue et littérature latines

o Un des cours suivants

Un test de niveau sera organisé en début d'année pour les étudiants qui n'auraient pas suivi, durant les quatre dernières années du secondaire, 4 heures de latin par semaine.

⊗ LFIAL1180	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LFIAL1181	Langue et textes latins I	Eric Delaissé, Paul Deproost (coord.)	30h+15h	5 Crédits	1q	x		
o LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Alain Meurant	22.5h +15h	4 Crédits	2q	x		
o LGLOR1143	Langue et textes latins II	Lambert Isebaert	22.5h +7.5h	4 Crédits	2q	x		
o LGLOR1241	Langue latine I	Lambert Isebaert	30h+15h	6 Crédits	1 + 2q		x	
o LGLOR1341	Langue latine II	Lambert Isebaert	37.5h +7.5h	6 Crédits	1 + 2q			x
o LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q	⊙	x	x
o LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q	⊕	x	x
o LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q	⊕	x	x
o LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q	⊙	x	x

o Langues modernes

La même langue doit être choisie pendant tout le programme de bachelier.

o Un des cours suivants : (5 crédits)

⊗ LFIAL1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LANGL1811	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.), Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	45h	5 Crédits	1 + 2q	x		
⊗ LFIAL1730	Nederlandse taal	Philippe Hiligsmann, Marie- Catherine Michaux (supplémentaire Philippe Hiligsmann)	30h+30h	5 Crédits	1q	x		

							Bloc annuel		
							1	2	3
⌘ LNEER1250	Néerlandais: langue & culture	Hilde Bosmans, Katrien De Rycke (coord.), Marie-Laurence Lambrecht	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q	x			

o Un des cours suivants : (4 crédits)

⌘ LANGL1810	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery (supplée Jean-Luc Delghust), Stéphanie Brabant, Jean-Luc Delghust (coord.)	60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
⌘ LALLE1810	Allemand: compréhension de textes d'orientation générale 🟡	Ann Rinder	50h	4 Crédits	1 + 2q		x	
⌘ LNEER1810	Néerlandais de sciences humaines - Niveau moyen 🟡	Hilde Bufkens	60h	4 Crédits	1 + 2q		x	

o Un des cours suivants : (2 crédits)

Ces cours sont valorisés à 2 crédits, quel que soit le nombre de crédits attribué à ces enseignements.

⌘ LANGL2410	Interactive English Communication 🟡	Philippe Denis	30h	2 Crédits	1 + 2q			x
⌘ LALLE2410	Allemand: communication interactive 🟡	Ann Rinder	30h	2 Crédits	1 + 2q			x
⌘ LNEER2410	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire pour étudiants en Langues classiques, en Langues orientales et en Latin-Français 🟡	Mariken Smit	30h	2 Crédits	1 + 2q			x

o Travail de fin de cycle

o LCLAS1399	Travail de fin de cycle	N.		5 Crédits	1 + 2q			x
-------------	-------------------------	----	--	-----------	--------	--	--	---

o Mineure (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

o	Première partie de la mineure	N.		15 Crédits			x	
o	Deuxième partie de la mineure	N.		15 Crédits				x

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il choisit librement dans la liste ci-dessous; l'accès à certaines mineures est soumis au respect de conditions d'admission.

Il répartira les cours de la mineure de manière à totaliser, avec les activités de la majeure, les 60 crédits par an.

Tout étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser au Conseiller aux études : [Fiorella Flamini](#)

- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lanti100i>]
- > Mineure en culture et création [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lcucr100i>]
- > Mineure en culture scientifique [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lcusc100i>]
- > Mineure en droit (accès) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-ladrt100i>]
- > Mineure en droit (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lodrt100i>]
- > Mineure en économie (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-loeco100i>]
- > Mineure en esprit d'entreprendre [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lmpme100i>]
- > Mineure en études allemandes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lalle100i>]
- > Mineure en études anglaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-langl100i>]
- > Mineure en études de genre [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lgenr100i>]
- > Mineure en études européennes [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-leuro100i>]
- > Mineure en études françaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lfran100i>]
- > Mineure en études hispaniques (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lhisp100i>]
- > Mineure en études italiennes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lita100i>]
- > Mineure en études littéraires [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-llitt100i>]
- > Mineure en études médiévales [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lmedi100i>]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lneer100i>]
- > Mineure en gestion (initiation) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lgesa100i>]
- > Mineure en histoire [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lhist100i>]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-larke100i>]
- > Mineure en information et communication (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lcomu100i>]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lisla100i>]
- > Mineure en langue et société chinoises [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lchin100i>]
- > Mineure en langues et cultures orientales: Bible, Orient Chrétien, Inde [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lori100i>]
- > Mineure en linguistique [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lling100i>]
- > Mineure en musicologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lmusi100i>]
- > Mineure en philosophie [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lisp100i>]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lsped100i>]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lhuso100i>]
- > Mineure en sciences politiques [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lspol100i>]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-lsoca100i>]
- > Mineure en théologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2015-min-ltheo100i>]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2015-clas1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME TYPE

CLAS1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Majeure

○ Formation générale

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre du premier cycle sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1120	Méthodologie et pratique du discours universitaire	Olivier Depré, Jean-Louis Dufays (coord.), Françoise Van Haepelen	7.5h+30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Paul Bertrand, Françoise Van Haepelen	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	Françoise Van Haepelen	22.5h	3 Crédits	2q
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q
○ LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q

o Introduction aux langues et littératures anciennes

o LGLOR1414	Introduction aux études anciennes 1. Etudes classiques	Jean Lempire, Aline Smeesters	30h+7.5h	3 Crédits	2q
o LGLOR1415	Introduction aux études anciennes 2. Langues et littératures orientales	Bernard Coulie, Godefroid De Callatay, Johannes den Heijer, Jean-Claude Haelewyck, Claude Obsomer (coord.), Andrea Barbara Schmidt, Herman Seldeslachts, Jan Tavernier	37.5h	4 Crédits	1q

o Langue et littérature grecques

o LFIAL1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Claude Obsomer	30h+30h	5 Crédits	1q
o LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	30h+15h	4 Crédits	2q
o LGLOR1173	Langue et textes grecs	Anne-Marie Doyen	30h+7.5h	4 Crédits	2q

o Langue et littérature latines**o Un des cours suivants**

Un test de niveau sera organisé en début d'année pour les étudiants qui n'auraient pas suivi, durant les quatre dernières années du secondaire, 4 heures de latin par semaine.

o LFIAL1180	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q
o LFIAL1181	Langue et textes latins I	Eric Delaissé, Paul Deproost (coord.)	30h+15h	5 Crédits	1q
o LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Alain Meurant	22.5h +15h	4 Crédits	2q
o LGLOR1143	Langue et textes latins II	Lambert Isebaert	22.5h +7.5h	4 Crédits	2q

o Langues modernes

La même langue doit être choisie pendant tout le programme de bachelier.

o Un des cours suivants :

o LFIAL1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein	30h+30h	5 Crédits	1q
o LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1q
o LANGL1811	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.), Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	45h	5 Crédits	1 + 2q
o LFIAL1730	Nederlandse taal	Philippe Hilgsmann, Marie- Catherine Michaux (supplée Philippe Hilgsmann)	30h+30h	5 Crédits	1q
o LNEER1250	Néerlandais: langue & culture	Hilde Bosmans, Katrien De Rycke (coord.), Marie- Laurence Lambrecht	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q

CLAS1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale***Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre du premier cycle sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.*

○ LFIAL1430A	Critique historique	Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	2q
--------------	---------------------	-----------------------	-----	-----------	----

o Un des trois cours suivants :

⊗ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q
⊗ LFIAL1560	Linguistique générale : sémantique et pragmatique ■	Elisabeth Degand	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques ■	Sophie Dufays (supplée Erica Durante), Erica Durante, Michel Lisse (supplée Erica Durante)	30h	3 Crédits	2q

o Sciences de l'Antiquité et sciences religieuses

○ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ⊙
○ LFILO1280	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité	Stéphane Mercier	30h	3 Crédits	2q ⊕

o Un cours de sciences religieuses au choix :*L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2015-2016, 2017-2018, etc.), en l'associant au cours de philosophie*

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q

o Langue et littérature grecques

○ LGLOR1271	Langue grecque I ■	Herman Seldeslachts	30h+15h	6 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1441	Littérature grecque A	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊙
○ LGLOR1442	Littérature grecque B	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊕
○ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie ■	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊙
○ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose ■	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕

o Langue et littérature latines

○ LGLOR1241	Langue latine I ■	Lambert Isebaert	30h+15h	6 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊙
○ LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊕
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie ■	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose ■	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊙

o Langues modernes*La même langue doit être choisie pendant tout le programme de bachelier.***o Un des cours suivants :**

⌘ LANGL1810	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery (supplé Jean-Luc Delghust), Stéphanie Brabant, Jean-Luc Delghust (coord.)	60h	4 Crédits	1 + 2q
⌘ LALLE1810	Allemand: compréhension de textes d'orientation générale 🟡	Ann Rinder	50h	4 Crédits	1 + 2q
⌘ LNEER1810	Néerlandais de sciences humaines - Niveau moyen 🟡	Hilde Bufkens	60h	4 Crédits	1 + 2q

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

o	Première partie de la mineure	N.		15 Crédits	
---	-------------------------------	----	--	------------	--

CLAS1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Sciences de l'Antiquité et sciences religieuses**

○ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavaliere, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ⊖
○ LFILO1280	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité	Stéphane Mercier	30h	3 Crédits	2q ⊕
○ LHIST1381	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : antiquité ■	Françoise Van Haeperen	15h	3 Crédits	1q

o Un cours de sciences religieuses au choix :*L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2015-2016, 2017-2018, etc.), en l'associant au cours de philosophie*

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q

o Langue et littérature grecques

○ LGLOR1371	Langue grecque II ■	Herman Seldeslachts	37.5h +7.5h	6 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1441	Littérature grecque A	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊖
○ LGLOR1442	Littérature grecque B	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊕
○ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie ■	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊖
○ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose ■	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕

o Langue et littérature latines

○ LGLOR1341	Langue latine II ■	Lambert Isebaert	37.5h +7.5h	6 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊖
○ LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊕
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie ■	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose ■	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊖

o Langues modernes*La même langue doit être choisie pendant tout le programme de bachelier.***o Un des cours suivants :***Ces cours sont valorisés à 2 crédits, quel que soit le nombre de crédits attribué à ces enseignements.*

⊗ LANGL2410	Interactive English Communication ■	Philippe Denis	30h	2 Crédits	1 + 2q
⊗ LALLE2410	Allemand: communication interactive ■	Ann Rinder	30h	2 Crédits	1 + 2q
⊗ LNEER2410	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire pour étudiants en Langues classiques, en Langues orientales et en Latin-Français ■	Mariken Smit	30h	2 Crédits	1 + 2q

o Travail de fin de cycle

○ LCLAS1399	Travail de fin de cycle	N.		5 Crédits	1 + 2q
-------------	-------------------------	----	--	-----------	-----------

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

o	Deuxième partie de la mineure	N.		15 Crédits
---	-------------------------------	----	--	------------

CLAS1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2015 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un [test d'orientation](#).

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux; exercices en groupes restreints; travaux écrits individuels et de groupe; préparation personnelle de la traduction des textes grecs et latins; exercices de grammaire (morphologie, syntaxe), de version et de thème. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

La formation commune comporte des cours donnés par des équipes d'enseignants et accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation spécifique aux domaines du grec et du latin propose :

- une étude progressive de la langue (morphologie, syntaxe), théorique et appliquée, accompagnée d'exercices de version et de thème;
- un panorama des auteurs classiques et de leurs Œuvres dans leur contexte historique, accompagné d'un petit travail de synthèse;
- un examen approfondi d'Œuvres significatives d'auteurs réputés sur base du texte dans la langue originale (traduction préparée individuellement et vérifiée en groupe, explications grammaticales, commentaire visant à définir le contexte et à dégager les valeurs humaines).
- une initiation aux aspects techniques et méthodologiques de la discipline (bibliographie, sciences auxiliaires) débouchant sur la rédaction d'un court travail en première année du premier cycle (sujet au choix) et d'un travail de fin de cycle (présentation, traduction et commentaire d'un ou de plusieurs textes étudié(s) dans la/les langue(s) originale(s) sur un thème au choix).

Le tutorat assure un accompagnement des étudiants néophytes en difficulté par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes *au règlement des études et des examens*. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le programme de bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques, offre la possibilité aux étudiants d'accomplir une partie de leur formation à l'étranger ([Erasmus](#) , [Mercator](#)).

- Université Lumière, Lyon II
- Università degli Studi di Bologna
- Università degli Studi di Napoli, L'Orientale
- Università degli Studi di Palermo
- Universiteit Leiden
- Université de Genève
- Université de Barcelone
- Università degli Studi di Lecce
- USEK, Kaslik (Liban, accord Mercator)

Nombreux partenariats internationaux : [voir à la page : https://www.uclouvain.be/280052](https://www.uclouvain.be/280052)

En application de la convention UCL – KULeuven, des cours de langues et de littératures grecques ou latines peuvent être empruntés au programme de la KULeuven.

Informations pratiques pour les étudiants FIAL entrants : <https://www.uclouvain.be/280048.html>

Pour plus de renseignements : [Marie-Julie Malache](#)

Informations pratiques pour les étudiants FIAL partants : <https://www.uclouvain.be/17371.html>

Pour plus de renseignements : [Fabienne de Voghel](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès, sans prérequis, au [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) correspondant.

Autres formations accessibles au terme du programme

Des masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL. Par exemple le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier) ou le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

Le bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques, peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés à l'UCL moyennant le respect des prérequis détaillés dans les conditions d'admission de ces programmes.

Le tableau ci-dessous détaille quelle mineure, suivie dans le cadre du programme de bachelier, peut éventuellement faciliter l'accès à certains masters.

Accès direct

Mineure en linguistique	>	Master [120] en linguistique	Accès direct
Mineure en musicologie	>	Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie ou Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	Accès direct
Mineure en études de l'Égypte et du Proche-Orient antique	>	Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Accès direct
Mineure en langues et cultures orientales: Bible, Orient Chrétien, Inde	>	Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi la même langue orientale (Langue A) tout au long du programme de la mineure
Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome	>	Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi dans la mineure, au moins une des langues orientales tout au long du programme et deux cours de civilisation sur l'Égypte et le Proche-Orient antiques
Mineure en études européennes	>	Master [120] en études européennes	Accès direct

Accès moyennant des enseignements supplémentaires

Mineure en philosophie	>	Master [120] en philosophie ou Master [60] en philosophie ou Master [120] en éthique	Accès direct moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en études françaises	>	Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes ou Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes	Accès direct moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en histoire version B	>	Master [120] en histoire ou Master [60] en histoire	Accès direct moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en histoire de l'art et archéologie	>	Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
	>	Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès

Mineure en études hispaniques Mineure en études italiennes	>	Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
	>	Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
Mineure en études allemandes Mineure en études néerlandaises	>	Master [120] en communication multilingue	Accès direct pour autant que l'étudiant ait atteint le niveau B1+ soit dans une 2e langue germanique, soit en français. Dans la négative, accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Béregère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE)
	Ecole de philosophie (EFIL)
	Commission de programme en langues et littératures anciennes (GLOR)
	Commission de programme en histoire (HIST)
	Commission de programme en langues et littératures modernes et anciennes (LAFR)
	Commission de programme en linguistique (LING)
	Commission de programme en langues et littératures modernes (LMOD)
	Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI)
	Commission de programme en communication multilingue (MULT)
Commission de programme en langues et littératures françaises et romanes (ROM)	
Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)	
Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Godefroid de Callatay](#)

Jury:

Président : [Paul Deproost](#)

Secrétaire : [Herman Seldeslachts](#)

3e membre du jury restreint : [Lambert Isebaert](#)

Personnes de contact

Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#)